

RAPPORT ALTERNATIF DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'ODD4 AU CAMEROUN

**Assurer l'accès de tous à une Education de qualité,
sur un pied d'égalité, et promouvoir des
opportunités d'apprentissage tout au long de la vie**

NOVEMBRE 2025

SOMMAIRE

I.	LISTE DES ORGANISATIONS AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION DU RAPPORT	3
II.	SIGLES ET ABREVIATIONS	4
III.	CONTEXTE ET JUSTIFICATION	5
III.1	Objectif Global :	6
III.1.1	Objectifs Spécifiques :	6
III.2	Mise en place et objectifs du consortium	6
III.3	Méthodologie utilisée	7
IV.	Résumé :	10
V.	RESULTATS ET ANALYSES	10
V.1	Enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité (cible 4.1)	10
V.1.1	Recommandations	14
V.2	Développement de la petite enfance et préscolaire (cible 4.2)	15
V.2.1	Recommandations	15
V.3	accès égal à l'enseignement supérieur et professionnel (cible 4.3)	16
V.3.1	Recommandations	17
V.4	Compétences professionnelles pour l'emploi (cible 4.4)	18
V.4.1	Recommandations	18
V.5	Egalité d'accès à l'éducation (cible 4.5)	19
V.5.1	Recommandations	21
V.6	Alphabétisation et numératie (cible 4.6)	22
V.6.1	Recommandations	23
V.7	Compétence pour le développement durable (cible 4.7)	24
V.7.1	Recommandations	24
VI.	Conclusion générale	28
	Tableau 1 : synthèse complet ODD4 Cameroun (2025)	25

I. LISTE DES ORGANISATIONS AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION DU RAPPORT

N°	Nom de l'organisation
1	PEOPLE EARTHWISE
2	CASUC
3	ACTION SOCIALE
4	SNAES
5	FAPEFE
6	FECACLUBS-UNESCO
7	DELICE
8	FEMINA INTERNATIONAL
9	TEACHERS
10	JEURAC
11	ONEEPS
12	SNUIPEN
13	CSP
14	SIL
15	DEI-Cameroun
16	COCADÉ
17	One Mission
18	SNAEF
19	SNEPMA
20	SYNTESPRIC
21	CATTU
22	Public Concern
23	FECASE
24	APACE
25	UDREPS
26	LESDA
27	IDAY Cameroun
28	RESPECT Cameroun
29	MT4D
30	UAOD
31	ACPED
32	AIFCDD
33	APPEL
34	JADPRO
35	AIEIMS-2D
36	RECAMEF
37	ACAPPEM
38	UNOADD
39	EDUCATION FOR ALL
40	Global March Cameroun
41	PROFAM
42	CSBE
43	RAIDE
44	CENIPE
45	AFRISANTE
46	KISDEG

47	BBYDI
48	MOJA
49	ACOH
50	SHINE
51	EQUITAS Cameroun

II. SIGLES ET ABREVIATIONS

Sigle / Abréviation	Signification / Développement
APC	Approche Par Compétence
APEE	Association des Parents d'Elèves et Enseignants
BADEA	[Non renseigné]
BID	Banque Islamique de Développement
ENS	École Normale Supérieure
ZEP	Zone d'Éducation Prioritaire
MOJA	Mouvement des Jeunes Ambitieux
CMPJ	Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
DEI	Défense des Enfants International
FECASE	Fédération Camerounaise des Syndicats d'Enseignants
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
EVH	Enfants Vivants Avec Handicap
ODD	Objectif de Développement Durable
OSC	Organisation de la Société Civile
COCADÉ	Coalition Camerounaise des ONGs des Droits de l'Enfant
EMIDA	l'Enquête multisectorielle intégrée
MINEDUB	Ministère de l'Éducation de base
SND 30	Stratégie Nationale du Développement 2020-2030
ENIEG	Ecole Normale des Instituteurs des Enseignements Général
ENS	Ecole Normale Supérieure
INS	Institut National de la Statistique
SSEF	Stratégie du Secteur de l'Éducation et de la Formation
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
PRONEC- REAMORCE	Programme National d'Éducation Civique pour le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial

III. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

En Septembre 2015, la communauté internationale a adopté 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) dont le quatrième (ODD 4) est consacré à l'éducation, reconnue comme principal vecteur du développement durable. L'ODD 4 vise à « **assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie** ». Il fusionne les chantiers inachevés de l'agenda de l'Education Pour Tous (Jomtien, 1990-2000) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (2000-2015) relatifs à l'éducation et s'y attèle, tout en étant plus holistique et plus ambitieux en termes de portée, de couverture géographique et de domaines d'intérêt politique. En effet, à la différence des OMD/EPT, l'Agenda ODD4-Education 2030 concerne tous les pays du monde (pays développés et ceux en développement), ainsi que tous les sous-secteurs du système éducatif, du préscolaire au supérieur, en y incluant l'éducation non formelle et l'alphabétisation.

Le Cameroun est parmi les pays qui n'ont pas atteint en 2015 les objectifs de l'EPT. De plus, il doit faire face à des défis encore plus énormes (zones de conflits dans plusieurs Régions, situations d'urgence, éducation inclusive et sensible au genre, etc.). L'alignement de la stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation (SSEF) à l'ODD4 revêt une importance particulière compte tenu de son caractère holistique et relativement ambitieux. Le défi de la qualité impose que le contenu de cette Stratégie soit dicté par la nécessité d'identifier et de mettre en place les voies et moyens d'accélérer les progrès vers l'atteinte des ODD en général et de l'ODD4 spécifique à l'éducation en particulier à l'horizon 2030. En effet, l'alignement de la SSEF à l'agenda ODD4-Education 2030 devrait impliquer une évolution dans les contenus et les approches de l'éducation et influencer sur les Politiques éducatives actuelles, en termes de législation, de politique, de planification, de financement, de système d'information et de suivi-évaluation, ainsi que sur les mécanismes de mise en œuvre et de redevabilité.

Il est important, dans un processus de reddition de comptes et à cette étape stratégique, que tous les acteurs du système contribuent à améliorer la situation compte tenu des expériences antérieures, afin de faciliter l'alignement de la nouvelle stratégie à l'ODD4. La Déclaration d'Incheon en 2015 a relevé le rôle essentiel que jouent les organisations de la société civile (OSC), notamment les coalitions et les réseaux diversifiés et représentatifs qui doivent être engagées et impliquées à tous les stades, depuis la planification jusqu'au suivi et à l'évaluation. De ce fait, elles peuvent entre autres collecter et partager les données issues de la pratique, des évaluations citoyennes et de la recherche. Ces données permettront de nourrir une concertation structurée auprès des gouvernements responsables de la mise en œuvre, en assurant le suivi des progrès réalisés, en menant des activités de sensibilisation fondées sur des éléments probants, en passant au crible les dépenses et en veillant à ce que la gouvernance et la budgétisation dans le domaine de l'éducation soient transparentes.

Dix (10) ans après l'adoption de l'ODD4, la société civile s'interroge sur les progrès réalisés et les défis liés à l'ODD4 au Cameroun. C'est dans cette perspective que le CEFAN, a organisé une série d'activités en vue de l'élaboration du rapport alternatif des OSC sur la mise en œuvre de l'ODD4 au Cameroun. Le processus qui a conduit à l'élaboration du présent

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

rapport a connu la participation de 51 OSC/Associations toutes, membres de la plate – forme dénommée CEFAN et œuvrant dans le domaine de l'Education.

III.1 Objectif Global :

Il est question de produire un rapport alternatif en mettant un accent sur les progrès réalisés et les défis liés pour chacune des 07 cibles de l'ODD4 et 03 moyens de mise en œuvre.

III.1.1 Objectifs Spécifiques :

- 1- Présenter le cadre institutionnel pour la mise en œuvre des ODDs / ODD4;
- 2- Décrire l'alignement des politiques et des plans du Cameroun sur l'ODD4 ;
- 3- Présenter le niveau de mise en œuvre de l'ODD4
- 4- Ressortir le niveau d'implication de la société civile de l'éducation dans la mise en œuvre de l'ODD4 et de son engagement dans le processus d'Examen National Volontaire (ENV)
- 5- Identifier le partenariat autour de la mise en œuvre des ODDs / ODD 4 ;
- 6- Décrire le progrès dans la mise en œuvre de l'ODD4 ;
- 7- Décrire les mesures pratiques employées pour s'assurer que personne ne soit laissé pour compte ;
- 8- Identifier les défis rencontrés dans la mise en œuvre de l'ODD4 .
- 9- Formuler les recommandations pour l'atteinte des ODD en général et de l'ODD4 en particulier

III.2 Mise en place et objectifs du consortium

Dans une dynamique de valorisation des ressources et des expériences internes à la coalition, le rapport alternatif 2025 sera élaboré par les membres du CEFAN, qui disposent d'une solide expertise dans les politiques éducatives. Cette approche collaborative, déjà appliquée depuis plusieurs années au sein de la coalition, avait été mise en œuvre lors de l'élaboration du précédent rapport alternatif en 2019. Pour ce faire, un consortium de personnes ressources représentant les organisations membres de la coalition a été constitué.

Le consortium est dirigé par **M. MBASSI Thobie de la FECASE, avec M. AROGA Désiré du DEI-Cameroun comme membre**. Sa mission consiste à élaborer la note méthodologique pour la production du rapport alternatif, à effectuer une revue de la littérature sur l'ODD4, incluant l'analyse des textes de loi, des cadres juridiques, des rapports d'Examen National

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

Volontaire, de la carte scolaire et des politiques éducatives, afin d'observer les tendances de sa mise en œuvre au Cameroun. Il est également chargé de concevoir les outils de collecte de données, tels que la grille de revue littéraire, les guides d'entretien et questionnaires, pour évaluer les progrès et les défis liés aux sept cibles de l'ODD4 ainsi qu'aux trois moyens de sa mise en œuvre.

Le consortium collecte et analyse ensuite ces données afin de produire un rapport alternatif de 25 pages maximum, accompagné de recommandations visant à permettre au Cameroun de réaliser pleinement l'ODD4 au cours des cinq prochaines années.

III.3 Méthodologie utilisée

Le rapport repose sur une méthodologie mixte, combinant des approches quantitatives et qualitatives, afin de fournir une analyse rigoureuse, fiable et représentative de la mise en œuvre de l'ODD4 au Cameroun. Cette approche a été conçue pour intégrer à la fois les données existantes, les expériences de terrain et les perspectives des différentes parties prenantes, afin d'offrir une vision complète de la situation. La méthodologie adoptée se structure autour de cinq composantes principales.

➤ La première composante est l'analyse documentaire.

Elle a consisté à collecter et à examiner systématiquement l'ensemble des documents pertinents sur le secteur éducatif camerounais, ainsi que les standards internationaux en matière d'éducation. Les sources utilisées incluent les rapports gouvernementaux tels que les rapports annuels du Ministère de l'Éducation de base (MINEDUB), du Ministère des Enseignements secondaires (MINESEC) et du Ministère de l'Enseignement supérieur (MINESUP). Les statistiques officielles, incluant les données sur les effectifs scolaires, le taux de scolarisation, le taux d'achèvement et les indicateurs de qualité, ont également été exploitées. En complément, les rapports d'OSC et des partenaires éducatifs ont permis de recueillir des observations sur la mise en œuvre des programmes, l'inclusion des populations vulnérables et les initiatives locales. Les données internationales fournies par l'UNESCO, l'UNICEF et l'OCDE ont servi de référence pour évaluer les progrès du Cameroun par rapport aux objectifs globaux de l'ODD4. Cette étape a permis d'établir un état des lieux chiffré,

d'identifier les tendances, les lacunes et les bonnes pratiques au sein du système éducatif national.

➤ **La deuxième composante repose sur les entretiens et consultations**

Ont permis de compléter l'analyse documentaire par des données qualitatives issues des acteurs clés du secteur éducatif. Ces consultations ont été menées auprès de responsables éducatifs, notamment les directeurs d'écoles, inspecteurs et responsables ministériels, afin de recueillir leurs analyses sur la mise en œuvre des programmes. Les enseignants et formateurs ont également été consultés pour comprendre les défis liés à la qualité de l'enseignement, aux programmes et aux besoins en formation. Les parents et élèves ont été interrogés pour recueillir des informations sur l'accès à l'éducation, les obstacles à la scolarisation et la perception de la qualité de l'enseignement. Enfin, les bénéficiaires de programmes spécifiques, tels que les jeunes en formation professionnelle, les enfants vulnérables (EVH, filles, minorités) et les participants à des projets pilotes d'éducation au développement durable, ont partagé leurs expériences. Les entretiens ont été réalisés à l'aide de guides structurés combinant questions ouvertes et fermées, afin de produire des informations précises et comparables.

➤ **L'observation directe constitue la troisième composante de la méthodologie**

Elle a impliqué des visites sur le terrain dans des établissements scolaires et centres de formation pour évaluer les conditions d'apprentissage et la mise en œuvre des programmes éducatifs. Ces visites ont permis d'apprécier l'infrastructure scolaire, la disponibilité des matériels pédagogiques et l'accessibilité pour les enfants en situation de handicap, d'analyser les pratiques pédagogiques et les méthodes d'enseignement, d'observer la mise en œuvre de programmes spécifiques tels que l'éducation au développement durable ou l'inclusion des filles et des EVH, et d'identifier les écarts entre les politiques officielles et la réalité du terrain. L'observation directe a ainsi permis de valider et de compléter les informations collectées à travers l'analyse documentaire et les entretiens.

➤ **La quatrième composante est l'analyse comparative**

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

Les données recueillies ont été mises en perspective par rapport aux objectifs spécifiques et aux indicateurs de l'ODD4, ainsi qu'aux normes et standards internationaux en matière d'éducation, notamment en termes de qualité, d'équité et d'inclusion. Cette approche a permis d'identifier les écarts entre la situation nationale et les objectifs internationaux, de mettre en lumière les bonnes pratiques à renforcer et de déterminer les domaines nécessitant des améliorations urgentes. L'analyse comparative a constitué un élément clé pour formuler des recommandations pertinentes et adaptées au contexte national.

➤ **La cinquième composante repose sur la triangulation des données**

Afin de garantir la fiabilité et la représentativité des résultats, cette approche a consisté à croiser les informations issues de l'analyse documentaire, des entretiens et consultations, ainsi que des observations directes sur le terrain. La triangulation a permis de confirmer la cohérence des informations, de réduire les biais liés à l'utilisation d'une seule source de données et de produire une analyse robuste, validée par différentes perspectives et sources.

En combinant ces cinq composantes, la méthodologie adoptée offre une vision complète, fiable et nuancée de la mise en œuvre de l'ODD4 au Cameroun. Elle allie données chiffrées, expériences terrain et observations concrètes, permettant ainsi de formuler des recommandations réalistes et adaptées au contexte national.

IV. RESUME

Le présent rapport examine la mise en œuvre de l'Objectif de Développement Durable 4 (ODD4) au Cameroun, qui vise à garantir une éducation de qualité, inclusive et équitable, et à promouvoir des opportunités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous. Il s'articule autour de **sept cibles principales** : l'éducation scolaire, les soins et l'éducation préscolaires, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur, le développement des compétences et l'accès à l'emploi, l'égalité des chances, les apprentissages fondamentaux, et l'éducation au développement durable.

Pour chaque cible, le rapport présente une analyse détaillée comprenant la **réponse du Gouvernement**, les actions entreprises par les **ONGs et OSCs**, ainsi que l'identification des **points forts** et des **points faibles** observés dans le système éducatif national. Sur la base de cette analyse, des **recommandations** sont formulées tant pour le Gouvernement que pour les acteurs de la société civile, afin de renforcer l'efficacité, l'inclusion et la qualité de l'éducation au Cameroun.

Cette approche structurée permet de fournir une vision complète et nuancée de l'état du secteur éducatif, d'identifier les défis majeurs et de proposer des mesures concrètes pour atteindre les objectifs fixés par l'ODD4 d'ici 2030.

V. RESULTATS ET ANALYSES

V.1 Enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité (cible 4.1)

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile

Au Cameroun, l'accès au cycle primaire reste quasi universel (taux brut d'admission de 131% en 2022), l'épineux problème reste celui de l'achèvement du cycle et l'acquisition des compétences dans les disciplines fondamentales de la lecture et des mathématiques. Cependant, 4% d'enfants âgés de 6 ans n'accèdent pas à l'école primaire. Par ailleurs, seuls 3 enfants sur 4 (75%) qui entrent au primaire accèdent à la dernière année du cycle, ce qui traduit une déperdition de 25% des enfants. Ce faible taux d'achèvement (75%) pourrait s'expliquer par la relative efficacité interne du système éducatif. En effet, les taux de

redoublement (12,7%) et d'abandon (34%) restent élevés traduisant ainsi un gaspillage de 13% de ressources allouées à cause des redoublements et 22% dus aux abandons. Les crises sécuritaires dans certaines régions du pays contribuent également à compromettre l'éducation des enfants en excluant les plus vulnérables d'entre eux hors du système éducatif.

Le Gouvernement a procédé à la reconstruction entre 2021 et 2022, de 32 salles de classe au niveau primaire et 4 au niveau préscolaire dans le Nord-Ouest pour 359 983 apprenants âgés entre 4 et 11 ans. Dans le Sud-Ouest, 22 salles de classe ont été construites au niveau primaire, 8 dans les écoles maternelles pour une population scolarisable estimée à 255 842 apprenants âgés entre 4 et 11 ans. En 2022, 848 salles de classes ont été construites, 342 200 nouvelles tables-bancs supplémentaires ont été acquises et 2 salles dans les Centres d'alphabétisation fonctionnels ont été construites.

De l'année scolaire 2019-2020 à l'année scolaire 2021-2022, le nombre d'établissements secondaires fonctionnels est passé de 70 à 204 dans la Région du Nord-Ouest et de 189 à 233 dans la Région du Sud-Ouest.

Aussi, un Manuel de procédures opérationnelles standard pour la prévention, le signalement et la prise en charge des enfants victimes de violences basées sur le genre, y inclus en milieu scolaire et le Code de conduite des intervenants sociaux ont été élaborés.

Le Gouvernement a également procédé au renforcement des capacités des APEE sur la gouvernance dans 38 écoles publiques de l'Arrondissement de Yaoundé 2 en 2021 et a mis sur pied 2 fédérations du sport scolaire et universitaire : la FENASSCO avec deux ligues, A pour les établissements secondaires et B pour les élèves des écoles primaires et la FENASU pour l'Enseignement Supérieur.

Par ailleurs, l'on note l'octroi des subventions à un nombre sans cesse croissant d'établissements privés passant de 782 en 2020 à 888 en 2024.

Des avancées considérables sont également constatées sur l'équipement de 5 centres régionaux (Nord-Ouest, Nord, Est, Sud-Ouest et Littoral) d'éducation à distance avec le concours de UNESCO, l'offre à distance de l'éducation par les radios à près de 250 000 élèves touchés par les crises dans les régions du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Extrême-Nord, la finalisation des stratégies d'amélioration des performances des élèves en lecture et en mathématiques, la concrétisation du Projet télé-enseignement MINEDUB/CRTV, la mise en place d'une plateforme internet dénommée Myschoolonline/monecolenligne pour l'enseignement apprentissage à distance (www.monecolenligne.cm), la création de plus de 30 centres multimédias au bénéfice des enfants vulnérables dans les écoles rurales de 8 régions, le début de la construction des écoles complètes par le lancement de 7 écoles témoins à Edéa, dans le Littoral, Touboro, dans le Nord, Afanoyoa, Nkozoa, Esse, dans le Centre, Olamzé et Koum-yetotan dans le Sud, le début de la construction d'une école complète (qui offre un environnement d'apprentissage équilibré et diversifié aux apprenants) à Malabo en Guinée Equatoriale.

Quant au secondaire le nombre d'élèves scolarisés est passé de 1 918 924 en 2020/2021 à 2 047 079 en 2023/2024, soit un taux de croissance annuelle moyen de 2%. Le ratio élèves par

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

salle qui est passé de 77 élèves par salle en 2020/2021 à 75 élèves par salle en 2023/2024 dans le public.

Le sous-secteur des enseignements secondaires présente une faible transition du primaire vers le premier cycle du secondaire (60%) conjugué avec un faible achèvement du cycle qui constitue un frein à l'accès généralisé. Seuls 60% des enfants (6/10) qui achèvent le cycle primaire accèdent au premier cycle du secondaire. Ce taux de transition est resté quasiment stable autour de 60% au cours des quatre dernières années. En 2022, le nombre d'établissements scolaires encadrant la population scolarisée est de 4 371 avec un ratio élèves salles classe de 70 dans le public, ce qui est au-dessus des 50 attendus. Seuls 45% des adolescents achèvent le premier cycle de l'enseignement secondaire. Les phénomènes de redoublement et de décrochage ont une incidence sur l'efficacité interne du système éducatif. Le coefficient d'efficacité interne montre que 20% des ressources éducatives allouées sont gaspillées au niveau du premier cycle du secondaire. Au niveau de l'Enseignement Secondaire Technique et Professionnel (ESTP), on note une dynamique croissante (2,6%) de la demande portée par la section industrielle avec une proportion de 20,5%, soit un effectif de 407 028 d'élèves.

Cependant, force est de constater une faible proportion des effectifs dans les filières scientifiques. En effet, moins de 50% des élèves du second cycle général sont dans les filières scientifiques.

La demande d'éducation reste marquée par une croissance soutenue des effectifs à tous les niveaux d'enseignement avec la majorité des apprenants inscrits dans les établissements publics. Pour l'année académique 2021-2022, le système éducatif camerounais a accueilli 8 050 332 élèves/apprenants/étudiants dont 596 197 (7,40%) dans le préscolaire, 4 944 290 (61,41%) dans le primaire, 1 983 379 (24,63%) dans le secondaire, 413 888 (5,14%) dans le supérieur, 11 903 (0,14%) dans les écoles normales des instituteurs, 59 557 (0,74%) dans la formation professionnelle et 41 118 (0,51%) dans l'éducation extra-scolaire (AEBNF + jeunesse et éducation civique). Cette croissance est exprimée au cours des quatre dernières années avec des Taux d'Accroissement Annuel Moyen (TAAM) de 2,4% au préscolaire, 3,0% au primaire, 2,8% au secondaire, 4,2% au supérieur et 6,7% dans la formation professionnelle. Cependant, dans les Ecoles Normales des Instituteurs, les effectifs ont baissé passant de 17 108 à 11 903 élèves dans les ENIEG et ENIET sur la période considérée. Ces accroissements mettent en exergue des forces et des faiblesses dans chaque sous-secteur.

Au niveau du préscolaire, seuls 32% des enfants de 5 ans ont bénéficié d'au moins une année de préscolaire. Cette proportion cache des disparités entre les régions, avec des faibles taux de préscolarisation dans les régions septentrionales où la demande potentielle est la plus élevée. En effet, les Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP) regorgent 45% de la population des 4-5 ans et préscolarisent seulement 14,2%. La préscolarisation est faible dans la Région de l'Extrême-Nord (7,9 %) qui par ailleurs a la demande potentielle la plus élevée du pays (22,5 %).

Les associations MOJA et ACOH ont organisé des remises de fournitures scolaires à 544 enfants en 2025 dans les écoles et orphelinats de Yaoundé 5 et Soa,

Des campagnes de sensibilisation sont également organisées par DEI, FECASE, SHINE et DELICE dans le but d'encourager les parents à scolariser les enfants. Aussi, les cours de remise à niveau sont organisés dans les communautés par Equitas pour permettre aux enfants de mieux assimiler les leçons et avoir un niveau considérable pour achever le cycle. Entre 2021 et 2024, 309 enfants ont bénéficié de ces cours de remise à niveau et ont achevé le cycle primaire.

Dans le même sens, le CEFAN a entrepris des actions de plaidoyer en direction des ministères en charge de l'éducation, du ministère de l'économie et du parlement pour le financement de l'éducation à hauteur de 22% du budget. Les syndicats des enseignants ont également entrepris des démarches similaires auprès des parlementaires pour le financement adéquat de l'école publique et l'arrêt de la privatisation et de la marchandisation de l'éducation qui prive beaucoup d'enfants de l'éducation. A cet effet, une étude a d'ailleurs été commise sur la privatisation et de la marchandisation de l'éducation pour soutenir ce plaidoyer. Des campagnes de sensibilisation des enseignants dans cinq régions et des organisations de la société civile ont été effectuées entre 2023 et 2025 pour former une coalition pour le plaidoyer.

Toutefois, l'enseignement primaire par exemple fait face à des difficultés concernant l'achèvement du cycle (taux d'achèvement de 76%), bien que supérieur à la moyenne de l'Afrique centrale (58%). Cela est couplé à des niveaux insuffisants d'acquisition des compétences de base en lecture (30%) et en mathématiques (11%) chez les élèves en fin du cycle primaire. De plus, les transitions du primaire au secondaire présentent des niveaux bas (60%), inférieurs à la moyenne de l'Afrique centrale et l'Afrique subsaharienne qui est de 70%. Ceci entrave l'objectif de la scolarisation universelle au premier cycle. Par ailleurs, l'offre de préscolarisation reste limitée au Cameroun (taux net de préscolarisation de 29%), bien que supérieur à la moyenne de l'Afrique centrale (16%) et de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (19%). Ce qui compromet l'objectif visant à garantir à tous les enfants une année de préscolarisation obligatoire, gratuite et de bonne qualité avant l'enseignement primaire.

- Les salaires captent plus de 70% du budget éducatif dans le primaire ;
- L'investissement public progresse mais reste insuffisant ;
- L'enseignement secondaire concentre (53%) du budget du secteur avec près de 80% de ce budget réservé au paiement des salaires ;
- Les ressources allouées à la formation professionnelle restent autour de 3% en moyenne en 2022 ;
- En 2022 la part des dépenses publiques accordée au sous-secteur de l'éducation de base représente 31%, en deçà des 45% du budget total du secteur recommandé par les documents de stratégie nationale ;
- En ce qui concerne la suppression des obstacles administratifs à la scolarisation, le cadre légal sur la question n'a pas encore été modifié ;
- Près de 1,5 millions d'élèves en situation de déscolarisation du fait de l'insécurité dans les régions de l'Extrême Nord, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et de l'Est ;
- Des efforts restent aussi à fournir dans la création et l'équipement des écoles inclusives en zones rurales, la prévention des violences en milieu scolaire, et l'instauration effective de l'Education au Développement Durable ;

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

- L'insuffisance de matériel didactique et les insuffisances constatées dans la couverture qualitative et quantitative des programmes scolaires ;
- L'insuffisance des fournitures scolaires chez les apprenants, les devoirs à faire à la maison non résolus, les enfants sont sous-alimentés et/ou en manque criard d'hygiène corporelle, les cahiers d'exercice et bulletins de note non visés par les parents ;
- La pauvreté, le manque d'acte de naissance et le non-paiement des frais d'examen qui amène de nombreux enfants à quitter l'école sans obtenir leur examen ;
- L'irrégularité dans la préparation des leçons, le non-respect du temps scolaire, le non-respect des méthodes et des contenus, la non réalisation des projets pédagogiques à la fin de chaque Unité d'Apprentissage ;
- Les parents d'élèves dénoncent la majoration des frais d'examen par certains chefs d'établissements et le non-respect de la réglementation sur la gratuité de l'enseignement primaire ;
- Les écoles sont transformées en lieux de commerce pour les enseignants. D'autres y soumettent les enfants aux travaux personnels et aux traitements dégradants ;
- Selon une étude réalisée en 2022 par l'Enquête multisectorielle intégrée (EMIDA), 91% des enfants camerounais âgés de 6 à 14 ans ont déclaré avoir subi des châtiments corporels de la part de leurs parents, et 88% ont déclaré avoir subi des châtiments corporels à l'école ;
- La présence des APEE est différemment appréciée par la communauté éducative ;
- L'insuffisance en équipements et infrastructures de loisirs dans les villes et villages ;
- L'absentéisme et/ou abandon de poste de travail par des enseignants et certains responsables ;
- Les problèmes de violence, de consommations de drogues en milieu scolaire ;
- La rareté de ressources financières (faible budget d'investissement).

V.1.1 Recommandations

a) Auprès du Gouvernement

- Développer des programmes d'alphabétisation et de remise à niveau pour des enfants en situation de déperdition scolaire et ceux en situation d'urgence ;
- Créer des centres d'insertion socioprofessionnelle en faveur des enfants en situation de déperdition scolaire ;
- Renforcer les capacités des formateurs en éducation inclusive ;
- Multiplier les aires de jeux et les centres de loisirs dans les Communes et les établissements scolaires ;
- Convoquer les états généraux de l'éducation pour prendre en compte les nouvelles problématiques ;
- Envisager un cadre de concertation et de collaboration avec les 10 Conseils Régionaux du Cameroun dans le but d'améliorer l'offre éducative au Cameroun tout en assurant le caractère obligatoire de l'enseignement primaire et en garantissant l'éducation pour tous ;

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

- Poursuivre la professionnalisation des enseignements en s'arrimant aux besoins de formation permettant d'atteindre les objectifs de la SND 30;
- Créer un cadre de concertation avec le secteur privé dans l'optique de l'amélioration des pratiques de classe des élèves de l'enseignement technique et professionnel;
- Renforcer les compétences des enseignants à travers les formations continues et l'utilisation de l'IA générative ;
- Accroître l'offre d'éducation (construction/réhabilitation des infrastructures, équipements des laboratoires et ateliers, des salles de classe, des bibliothèques...) en lien avec la décentralisation ;
- Renforcer la formation initiale et continue ;
- Assurer la maintenance des équipements dans les établissements d'enseignement technique et professionnel.

b) Aux ONGs/OSCs

- Mener un plaidoyer sur l'application effective de l'article 350 du Code pénal qui interdit tous châtiments corporels et autres formes cruelles et dégradantes envers les enfants ;
- Mener un plaidoyer pour la gratuité du préscolaire ;
- Mener un plaidoyer pour la budgétisation sensible au droit à l'éducation ;
- Mener un plaidoyer en direction des pouvoirs publics en vue de rendre gratuite la prise en charge scolaire, sanitaire et psychosociale de tous les enfants vulnérables.

V.2 Développement de la petite enfance et préscolaire (cible 4.2)

D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

Au cours de l'année scolaire 2019-2020, le Cameroun a procédé à la dotation de 37 935 cahiers d'activité en coloriage mis à la disposition des enseignants du préscolaire par année d'études, 40 007 cahiers d'activité en graphisme, 40 116 cahiers d'activité en mathématiques pour 567 181 élèves. En outre, le Gouvernement a mis à la disposition de 28 680 enseignants, 16 683 exemplaires du « guide du maître » et 24 432 exemplaires du « programme officiel ».

Les OSC à l'instar de la COCADE, Action Sociale ont mené plusieurs activités notamment la création des centres d'accueil pour les enfants de 0 à 5 ans, l'organisation d'ateliers de sensibilisation sur l'importance de la petite enfance, la formation des éducateurs et des parents, la distribution de matériel pédagogiques et des jeux éducatifs. Depuis 2022, le CEFAN a engagé une campagne pour l'extension de la gratuité dans le préscolaire et pour une présence plus accrue des établissements scolaires publics dans les zones rurales.

V.2.1 Recommandations

a) Auprès du Gouvernement

- Instaurer la gratuité dans le préscolaire ;
- Doter davantage les zones rurales d'établissements préscolaires ;
- Finaliser la Politique nationale de la petite enfance.

b) Aux ONG/OSC

- poursuivre et intensifier le plaidoyer pour la gratuité du préscolaire et le financement ;
- Mettre en place une Plateforme nationale de la société civile sur le développement de la petite enfance.

V.3 accès égal à l'enseignement supérieur et professionnel (cible 4.3)

D'ici à 2030, faire en sorte que les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

Au plan législatif, le Cameroun a pris :

- La Loi N°98/004 du 04 avril 1998 d'orientation de l'éducation au Cameroun ;
- La Loi N°004/022 du 22 juillet 2004 fixant les règles relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'enseignement privé au Cameroun ;
- La Loi N°2018/010 du 11 juillet 2018 régissant la formation professionnelle au Cameroun. Cette loi fixe le cadre juridique général ainsi que les orientations fondamentales de la formation professionnelle au Cameroun ;
- La Loi N°2023/007 du 25 juillet 2023 portant orientation de l'Enseignement Supérieur au Cameroun qui détermine les orientations fondamentales de l'enseignement supérieur et fixe les règles générales d'organisation, de fonctionnement, de gestion, de financement et de contrôle des institutions supérieures d'enseignement et de formation post-secondaires, tant publiques que privées.

En ce qui concerne l'offre de formation dans l'enseignement supérieur, elle est de plus en plus orientée vers les filières scientifiques, techniques et professionnelles, malgré la prédominance des filières littéraires et sciences sociales. Au cours de la période 2018-2022, le taux brut de scolarisation est passé de 11,35% à 13,5%. Dans les séries scientifiques et techniques, on note un accroissement des étudiants dans les facultés scientifiques et technologiques de 35% à 45%, soit une augmentation de 10% sur la même période. Le sous-secteur est porté par le public avec un effectif de 294 189 étudiants, soit 71% contre 119 699 dans le privé, soit 29%. Dans le public, l'offre de formation est de 55% dans les établissements technologiques contre 45% dans les établissements facultaires classiques. Le nombre d'établissements est passé de 422 en 2021 à 514 en 2022 (public 103 et privé 411).

Les progrès observés évoluent dans le sens des objectifs de la SND30. En effet, la proportion d'étudiants des facultés scientifiques et technologiques est passée de 43% en 2021 à 45% en 2022, et la part des filles dans les filières STEM est passée de 14% en 2021 à 17% en 2022. Cependant, les domaines des lettres-art et sciences sociales englobent l'essentiel des étudiants. La demande d'éducation en formation professionnelle a connu une croissance continue du nombre des apprenants dans les Centres de Formation Professionnelle passant de 52 792 à 59 557 sur la période 2020-2022. L'essentiel de cette croissance est porté par le secteur privé qui constitue le plus grand pourvoyeur des apprenants en formation professionnelle avec un peu plus de 80% des inscrits. La diversification de la formation professionnelle est marquée par l'existence des spécialités suivant les principaux secteurs économiques. Il s'agit des secteurs de l'agriculture et élevage, TIC et gestion (numérique), énergie et BTP. Le nombre de centres de formation professionnelle est passé de 1 477 en 2020 à 1 822 en 2022, soit une

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

augmentation de 23%, en particulier dans le secteur privé. Le suivi post-formation reste un défi dans le sous-secteur.

En effet, sur les 93,5% d'apprenants qui ont achevé leur formation professionnelle, seulement 41,7% se sont insérés dans le marché du travail en 2022, la création au cours de l'année 2016/2017 des Lycées Techniques Agricoles à Maroua et à Yabassi. Au cours de l'année scolaire 2016-2017, ces écoles ont recruté chacune 200 apprenants âgés entre 14 et 22 ans pour assurer la professionnalisation des jeunes apprenants, la création de 288 SAR/SM et les Centres de Formation au métier dans le territoire national, la Création d'un Centre national de formation en Informatique adaptée à la déficience visuelle (Au Collège de la Retraite de Yaoundé) ; La création et l'équipement des salles informatiques dans les établissements secondaires publics ; L'insertion de l'informatique dans les curricula au primaire et au secondaire ; La formation des enseignants dans le domaine des TIC à l'ENIEG et à l'ENS ; L'opérationnalisation de la digitalisation dans le cadre du Numérique Universitaire, la réduction des coûts de formation dans les CFPE de 500 000 FCFA à 50 000 FCFA ; La mise en place des lycées professionnels qui contribue à l'import substitution et à réduire l'écart entre les besoins des milieux socio-professionnels et les spécialités offertes ; La construction de 05 lycées techniques et professionnels construits avec l'accompagnement des bailleurs tel que la BID, la BADEA, le Fond KOWETIEN, le fond SAOUDIEN ; Le développement de plus de 100 programmes d'études ; Le développement de 19 référentiels dans le cadre du PADESCE ; La formation continu de près de 20000 enseignants et 1300 inspecteurs de pédagogies.

Cependant, les établissements scolaires en zone rurale bénéficient très peu des enseignements dans le domaine des TIC. La demande en matériel didactique, en formation professionnelle qui est plus élevée que l'offre. Aussi, l'accès des jeunes camerounais à l'enseignement technique et professionnel (5%), y compris universitaire (14%), demeure limité, bien que supérieur aux moyennes de l'Afrique centrale et de l'Afrique subsaharienne. Les niveaux d'éducation atteints par la population camerounaise de 25 ans et plus sont également notés comme relativement bas en comparaison avec les moyennes des deux régions susmentionnées. Selon le genre, la classe sociale et le milieu de résidence, il existe encore des disparités en matière d'éducation, en faveur des hommes des populations aisées et des zones urbaines.

V.3.1 Recommandations

a) Auprès du Gouvernement

- Accroître le financement destiné à la transformation structurelle de l'enseignement technique et professionnel.

b) Aux ONGs/OSCs

- Mener un plaidoyer en direction des pouvoirs publics, des collectivités territoriales décentralisées d'une part, et mettre sur pied un cadre de concertation avec les opérateurs économiques à travers le Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM) d'autre part en vue de participer au financement des activités portant création et équipement des écoles et des centres de formation professionnels adaptés aux besoins du système productif ;
- Renforcer la veille citoyenne et l'évaluation participative ;

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

- Mener un plaidoyer en direction des pouvoirs publics pour la création et l'équipement approprié de plus d'instituts professionnels et techniques.

V.4 Compétences professionnelles pour l'emploi (cible 4.4)

D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

De 2020 à 2023, le Cameroun a connu une croissance du nombre d'apprenants passant de 56 335 à 63 091, la proportion des filles est restée quasi constante autour de 48,7%, 304 personnes en situation d'handicap ont été respectivement admises en formation professionnelle en 2024 avec une prédominance chez les femmes (64%), les Déplacés Internes quant à eux occupent une part importante soit 29% de l'ensemble. Ces constats sont traduits par l'octroi en 2024 de 259 bourses nationales (avec 43% de filles) contre 230 boursiers en 2020 dont un accroissement de 13%. Aussi, l'on note l'octroi de 45 bourses étrangères, réparties entre le Maroc et l'Algérie en 2024 aux personnes en quête de qualification professionnelle. Par ailleurs le Cameroun a procédé à la Construction de trois (03) Centres d'Information et d'Orientation Professionnelle (CIOP) qui ont enregistré 12 818 sortants en 2022, dont 41,7% ont trouvé un emploi (INS).

Dans la même optique, les OSC à l'instar de DEI et Femina International avec l'accompagnement des Partenaires Techniques et Financiers ont mis sur pied des programmes de formation des jeunes dans les villes d'Endom et Oveng, portant sur les domaines de : Secrétariat bureautique ; Secrétariat de direction ; secrétariat comptable ; hôtellerie et restauration ; électricité/électronique ; bâtiment et travaux publics ; mécanique automobile et réparateur etc ... au cours de l'année 2024-2025, 183 apprenants ont bénéficié de ces formations.

Force est de constater une augmentation des apprenants (13 400 apprenants dans les CFP publics en 2024 et 11 417 en 2023 soit une augmentation de 7%) d'une part, et la consolidation de l'Approche par Compétences, l'élaboration de 45 référentiels de formation, la formation de 50 encadrateurs à l'APC, la mise en place d'un cadre national de certification et 2 cadres sectoriels (BTP et Agro-industrie) et le Renforcement des capacités de 800 formateurs avec l'appui du Projet PADESCE d'autre part.

Cependant, les apprenants du privé représentent en moyenne 79,61% du total, les financements octroyés à la formation professionnelle restent insuffisants, la prédominance des structures de formation privées (303 CFP publics et 2 182 CFP privés en 2024), l'existence des structures de formation privées clandestines, le besoin de pérenniser le financement, de mieux ancrer l'offre dans les territoires, et de renforcer l'insertion professionnelle des diplômés restent des défis majeurs.

V.4.1 Recommandations

a) Auprès du Gouvernement

- Implémenter le Cadre National de Certification et de Qualification et d'une agence d'accréditation,

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

- Mettre en place un dispositif de suivi post formation pour gérer la transition école/marché du travail ;
- Etendre l'offre dans les zones enclavées et rurales ;
- Renforcer les dispositifs d'aide financière et extension de l'offre de formation dans les zones rurales ;
- Vulgariser et poursuivre la mise en œuvre de la SSEF, la SND30 et de la SNDCTP.

b) Aux ONGs/OSCs

- Mener un plaidoyer pour la mise en place d'un mécanisme de suivi et d'accompagnement des apprenants après la formation ;
- Mener un plaidoyer auprès des CTD pour offrir des opportunités de travail à toutes les catégories de jeunes ;
- Accompagner les CTD pour le développement des initiatives de création de travail en faveur de toutes les catégories de jeunes.

V.5 Egalité d'accès à l'éducation (cible 4.5)

D'ici à 2030 éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

En termes de disparité et d'inclusion, le secteur fait face à des progrès non négligeables. Selon la dimension genre, la population scolarisée au préscolaire est quasi paritaire entre garçons et filles. Cependant, une légère disparité au détriment des filles est observée au primaire (IPS du TBS de 0,9) en 2021/2022, et dans l'enseignement supérieur (45% des effectifs sont des filles, 17% des effectifs dans les STEM. La proportion des filles est de 49,8% et 52,38% respectivement pour les Centres de Formation Professionnelle et les Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ). L'on observe des inégalités persistantes entre les zones urbaines et rurales dès l'entrée du primaire, avec des écarts qui s'accroissent au fur et à mesure que l'on progresse dans le système. Les plus pauvres sont les plus touchés par le problème de faible accès et de rétention. En effet, selon le niveau de vie des ménages, 77% des non-scolarisés sont issus des deux premiers quintiles des ménages les plus pauvres. Par rapport aux différents niveaux d'enseignement, 20% les plus pauvres sont relativement peu représentés dans les différents segments du système éducatif comparativement aux 20% les plus riches, et ce notamment dans les niveaux post-primaires. Ainsi, alors que les enfants issus des deux quintiles les plus pauvres représentent 40% dans la population de 5-24 ans, ils sont seulement 23,3% dans le premier cycle du secondaire, (53,5% pour les deux quintiles les plus riches), 8,3% au second cycle de l'enseignement secondaire (contre 75,5% pour les quintiles les plus riches).

Le Cameroun a connu l'admission des élèves handicapés et ceux nés des parents handicapés indigents dans les établissements publics d'enseignement secondaire et l'exonération des frais de participation aux examens officiels, la transcription des épreuves en Braille pour les malvoyants, la disposition des tables-bancs à l'abri des radiations du soleil pour les enfants atteints d'albinisme, la mise à disposition des sourds et muets des examinateurs qui maîtrisent

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

le langage des signes, la mise à disposition des épreuves de substitution pour les sourds en cas d'épreuves de dictée, la production des affiches d'orientation et des guides du sous-centre pour les malvoyants, sourds et muets. L'aménagement des rampes d'escalier pour le déplacement des candidats porteurs d'un handicap moteur ; L'aménagement des places dans la salle de composition au rez-de-chaussée pour les handicapés moteurs, l'ajustement des horaires des épreuves des candidats handicapés lors des examens officiels.

Par ailleurs dans le volet infrastructurel, nous notons la création des établissements pilotes pour l'encadrement des enfants vivant avec un handicap ; La prise en compte de l'aspect handicap dans la construction et l'équipement des infrastructures scolaires.

Par ailleurs, 39 784 élèves réfugiés dans le préscolaire public, 67 627 dans le primaire ; 10 106 élèves déplacés internes dans le préscolaire public, 141 395 dans le primaire ; 801 élèves à besoin spécifique ; 3 524 élèves vivant avec un handicap dans le préscolaire public, 11 625 au primaire ont été admis dans les écoles publiques au Cameroun.

L'on note également la création des établissements pilotes pour l'encadrement des enfants vivant avec un handicap.

L'équipement de certains établissements en matériels didactiques pour les élèves malentendants et malvoyants.

Pour ce qui est des enfants issus des populations autochtones, le gouvernement a créé 37 Services de l'Action Sociale auprès des Populations Autochtones Vulnérables en vue d'assurer la sensibilisation des familles sur la nécessité de laisser les enfants se rendre dans les établissements scolaires. Ainsi, entre 2018 et 2021, 4000 enfants du cycle primaire et 204 du cycle secondaire ont bénéficié du suivi scolaire.

L'octroi des appuis à 184 enfants issus des populations autochtones vulnérables ; Il y a lieu de relever également la construction, l'équipement et la mise en service d'un foyer de 40 places pour enfants Baka en fin de cycle primaire à Mintom, dans la Région du Sud.

Le paiement des frais d'examens à plus de 280 élèves issus de ces communautés autochtones vulnérables.

Dans la même perspective, l'on note entre autre la modernisation des équipements techniques d'un Centre Multimédia Inclusif de l'Afrique centrale par l'ONG CJARC avec l'appui du Gouvernement, l'appui en kit scolaire, réhabilitation des écoles et suivi psychologique par la FONDATION MBAPPE, le suivi/Accompagnement psychologique et psychosocial des EVH par l'association Action Sociale, le renforcement des capacités de 75 enseignants et travailleurs sociaux sur la prise en charge des EVH en milieux scolaire par la COCADE, la scolarisation de 100 enfants (frais de scolarité, fourniture scolaire, acte de naissance) au cours de l'année 2024-2025 par *Abundant Grace Association*, la prise en charge nutritionnelle, sanitaire, vestimentaire et l'accompagnement psychologique et psychosocial de 200 EVH et des enfants issus des populations autochtones par DEI et FEMINA International en 2025.

Bien que la prise en compte de l'aspect inclusion par le Gouvernement dans la mise en œuvre des Politiques éducatives et l'implication des OSC dans la prise en charge et l'accompagnement des EVH constituent des avancées considérables, des lacunes sont constatées au niveau du taux de scolarisation des filles dans le primaire qui se situe autour de 51% contre 72% chez les garçons, le taux d'abandon de l'école par les filles qui est assez

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

élevé en fin du cycle primaire soit 37% et s'accroît au premier cycle du secondaire (39%), la scolarisation des filles qui ne constitue pas un sujet de préoccupation particulière dans certaines localités, d'où la difficulté qu'elles éprouvent à aborder le problème de manière pertinente, le manque d'enseignants spécialisés, la difficulté pour les enseignants à transmettre des connaissances, le manque d'ouvrage d'accessibilité (rampes, escaliers inclusifs, ascenseur, balustrade, etc...) dans certains établissements, le problème de scolarité (manque de matériel scolaire, difficulté des parents dans le paiement des frais de la scolarité, etc...), la stigmatisation/rejet des EVH par des pairs, de certains enseignants et même de la famille, l'absence d'acte de naissance et/ou de carte d'invalidité.

Dans le rapport 2024 de FEMINA international, il ressort que deux enfants souffrants d'autisme n'ont pas pu avoir accès à l'école malgré les démarches entreprises par leurs parents. A cause des moyens limités, la famille n'a pas pu inscrire les enfants dans une école privée dû aux coûts scolaires élevés. Dans une école publique de la ville de Yaoundé, le responsable a fait savoir que faute d'enseignants spécialisés et la non existence du matériel adapté, il ne pouvait recevoir ces enfants à l'école afin de leur éviter entre autres les risques de stigmatisation. C'est le cas de la petite Séraphina, autiste inscrite dans une école publique de la ville de Lomié, qui s'est retrouvée reléguée et abandonnée en classe au dernier banc sans jamais être associée aux leçons dispensées par son enseignante.

Pour ce qui est de la scolarisation des enfants en situations de conflit et de catastrophes, le CEFAN a mené une recherche dans la prise en compte de l'aspect genre dans la réponse-éducation des réfugiés des populations centrafricaines en 2014, la coalition a commis une autre étude pour évaluer la réponse-éducation dans la prise en charge des réfugiés nigériens fuyant la secte BOKO HARAM. Il a ensuite mis sur pied deux groupes thématiques dédiés à l'éducation en situations d'urgence et éducation inclusive, genre et petite enfance (EIGPE) en 2018. Ces groupes thématiques ont mené des recherches documentaires sur la conformité des textes nationaux avec les outils internationaux en matière d'éducation en situations d'urgence (ESU) et en éducation inclusive. Trois enquêtes ont été menées : l'une, sur la qualité de l'éducation reçue par les personnes vivant avec un handicap (PVH) en milieu scolaire (primaire et secondaire) dans les écoles inclusives, les écoles spécialisées et leurs besoins éducatifs spéciaux ; l'autre, sur les élèves réfugiés déplacés internes et vivants avec un handicap dans les établissements (primaire, secondaire) afin d'identifier leurs besoins éducatifs spéciaux ainsi que les organisations et associations qui les encadrent et une autre sur l'éducation inclusive, genre et petite enfance. En période COVID 19, une enquête a été menée sur l'impact des mesures de riposte contre cette pandémie sur le profil horaire des écoles.

V.5.1 Recommandations

a) Auprès du Gouvernement

- Former et recruter des personnes capables d'assurer un accompagnement psychologique et/psychosocial aux EVH ;
- Fournir aux EVH des soins médicaux appropriés ;
- Inscrire les EVH avec un handicap mental très avancé dans des structures/écoles spécialisées ;

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

- Faciliter la mobilité des EVH en construisant des rampes d'accès dans les écoles ;
- Octroyer des dons (kit scolaire, matériel roulant, appui alimentaire, etc...) ;
- Renforcer les capacités des enseignants en éducation inclusive ;
- Etablir un répertoire national de cette catégorie d'enfants (EVH) ;
- Former suffisamment des éducateurs spécialisés pour ces différentes catégories de handicap dont souffrent ces enfants ;
- Créer et doter les structures qui encadrent les EVH de matériels adaptés aux types de handicap des enfants qu'elles encadrent ;
- Organiser des campagnes nationales d'information et/ou accompagner les structures et organisations qui travaillent sur cette problématique ;
- Commémorer les journées mondiales consacrées à ces EVH et autres PVH ;

b) Auprès des ONGs/OSCs

- Mener un plaidoyer pour le renforcement des capacités des enseignants/tes en les spécialisant dans l'encadrement des salles de classes qui ont des EVH ;
- Mener un plaidoyer pour doter chaque école dite inclusive de tout le matériel et équipements nécessaires et adéquats à cette catégorie d'enfants ;
- Mener un plaidoyer en direction des promoteurs d'écoles relevant du privé de prendre des mesures incitatives en vue de faciliter la scolarisation des EVH ;
- Sensibiliser les parents ainsi que les familles des zones rurales et urbaines sur la nécessité d'envoyer leurs enfants, filles et garçons à l'école, particulièrement les EVH qu'ils gardent à la maison et dans les villages ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation dans les communautés sur l'importance de la scolarisation des EVH ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation dans toutes les écoles (publiques et privées ; laïques et confessionnelles) afin qu'elles acceptent les EVH en leur sein ;
- Sensibiliser les élèves dans toutes les écoles afin de lutter contre les discriminations et autres stigmatisations dont sont victimes les EVH ;
- Mener des plaidoyers en direction des CTD/Communes pour accompagner l'action des OSC ;
- Mener des plaidoyers en direction des collectivités territoriales décentralisées (CTD) pour une collaboration dans le cadre de l'établissement d'un répertoire des EVH et autres PVH de leurs communes.

V.6 Alphabétisation et numératie (cible 4.6)

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

Au niveau de l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle, seuls 1,3% des 446 747 enfants déscolarisés/jamais scolarisés sont inscrits dans les CEBNF. En effet, l'offre d'éducation extrascolaire reste faible au regard de la demande potentielle existante ; demande dont les prévisions montrent une croissance à la hausse. L'offre est seulement de 122 centres d'éducation de base non formelle, principalement dans le privé (54%) contre 45% pour le

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

public. C'est le même constat au niveau des infrastructures (salles de classe) et des commodités (électricité et source d'eau potable).

Des améliorations sont également constatées dans la qualité des apprentissages à travers:

- La révision des programmes de formation;
- L'amélioration de l'encadrement pédagogique;
- La lutte contre les déperditions scolaires;
- La mise sur pied d'une plate-forme de collaboration avec les CTD, pour une meilleure exécution des compétences transférées en matière d'alphabétisation;
- La création et la mise en fonction des Centres de Promotion des Langues Nationales (CPLN);
- L'expérimentation de 05 langues nationales : BASSA, DOUALA, GHOMALA, EWONDO et FULFULDE dans 05 écoles maternelles et 43 écoles primaires multilingues par 500 enseignants formés ;
- L'accompagnement psychopédagogique des élèves.

Ces actions ont eu pour effet d'obtenir :

- le taux d'achèvement au premier cycle qui est passé de 43,18% à 44,40%;
- le taux d'abandon qui est passé de 7,08% à 7,01% et de redoublement qui est passé de 11,57% à 9,06% sur la période 2020/2021-2023-2024.

Dans la même perspective, plusieurs initiatives ont été entreprises par les OSC pour permettre aux enfants, jeunes, adultes, hommes et femmes, de savoir lire, écrire et compter, entre autres l'ouverture d'un centre scolaire par l'ONG REA Cameroun qui accueille près de 850 enfants et jeunes par an ; l'association wartirago qui propose des programmes éducatifs pour les enfants et les jeunes ; le CEFAN à travers sa plateforme des organisations œuvrant dans le domaine de l'éducation a fait bénéficier des cours d'alphabétisation à près de 500 enfants, jeunes et adultes dans l'étendue du territoire.

L'implication des OSC dans la sensibilisation et les actions de terrain favorisant l'apprentissage au sein des communautés sont à apprécier dans ce sens. Aussi, les taux d'alphabétisme des jeunes (86%) et des adultes (78%) camerounais sont au-dessus de la moyenne de l'Afrique centrale (82% chez les jeunes et 73% chez les adultes) et de celle de l'Afrique subsaharienne (73% chez les jeunes et 66% chez les adultes). Cependant, il est à noter que les filles et les femmes constituent la majorité des analphabètes jeunes et adultes.

V.6.1 Recommandations

a) Auprès du Gouvernement

- Finaliser la politique nationale d'alphabétisation et de promotion des langues et cultures nationales

b) Aux ONGs/OSCs

- Intensifier les campagnes de sensibilisation à l'endroit des communautés sur la nécessité de scolariser les enfants ;
- Promouvoir la culture de l'apprentissage tout au long de la vie.

V.7 Compétence pour le développement durable (cible 4.7)

D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

Au niveau de la jeunesse et de l'éducation civique, on note une intensification des actions en faveur du renforcement des capacités de la population et des jeunes en particulier sur les valeurs citoyennes. L'intensification des actions à travers la mise sur pied du Programme National d'Éducation Civique pour le Réarmement Moral, Civique et Entrepreneurial (PRONEC-REAMORCE), le nombre accru des personnes, en particulier les jeunes, sensibilisés aux valeurs citoyennes. C'est ainsi que 1 083 270 jeunes ont été sensibilisés aux valeurs citoyennes en 2022 ; portant ainsi cet effectif à 6 285 618 jeunes cumulativement formés. Le taux d'insertion économique des jeunes formés dans les structures d'encadrement reste encore faible. En effet, sur 16 719 jeunes formés en 2022, 33,84% soit 5 657 se sont insérés dans le tissu économique. Il est à noter que, des programmes d'éducation sur le VIH et la sexualité sont mis en œuvre dans les établissements scolaires pour promouvoir une éducation au VIH et une éducation sexuelle fondée sur les compétences nécessaires pour la vie courante. Les écoles primaires et secondaires au Cameroun bénéficient de ces efforts.

Les OSC quant à elles entreprennent des actions de sensibilisation, causeries, débats et des concours de projets dans les communautés et les écoles sur l'éducation au développement durable, l'organisation des activités extrascolaires, la mise sur pied des projets de développement avec les communautés qui répondent à leurs besoins spécifiques.

Par ailleurs, l'association IDAY Cameroon en 2020 a procédé à la création des jardins scolaires pédagogiques dans 60 établissements scolaires dans les Régions du Centre, de l'Est et de l'Ouest ; la création des potagers scolaires dans 20 établissements scolaires (primaire et secondaire) en 2025 par la FECACLUBS-UNESCO et l'AIFCDD dans le cadre de la promotion des écoles vertes.

V.7.1 Recommandations

a) Auprès du Gouvernement

- prendre des mesures pour introduire de manière considérable dans les programmes d'enseignements et de formations les aspects tels que les droits de l'homme, la paix, la citoyenneté responsable, l'égalité entre les sexes, le développement durable et la santé ;
- Finaliser la Politique nationale de l'éducation au développement durable.

b) Aux ONGs/OSCs

- Mener des campagnes de sensibilisation et d'encadrement des clubs scolaires sur les questions de droits de l'homme, la paix, la citoyenneté responsable, l'égalité entre les sexes, le développement durable et la santé ;
- Mener des campagnes de sensibilisation sur l'Education à la Vie Familiale.

Tableau 1 : synthèse complet ODD4 Cameroun (2025)

Cible	Objectif	Indicateurs / Chiffres clés	Points forts	Points faibles	Recommandation s Gouvernement	Recommandation s OSC/ONG
4.1 Enseignement primaire & secondaire	Cycle complet gratuit et de qualité	Taux brut primaire 131% (2022), achèvement 75%, redoublement 12,7%, abandon 34%, ratio élèves/salle 70-77	Accès primaire quasi universel, construction salles/classes, équipement, manuel procédures, subventions privés	Faible achèvement cycle, transition primaire→secondaire 60%, crises sécuritaires, manque matériel, violence, pauvreté, absentéisme	Programmes de remise à niveau, insertion socioprofessionnelle, professionnalisation enseignants, infrastructures et équipements	Plaidoyer pour application Code pénal, gratuité préscolaire, financement sensible à l'éducation, prise en charge enfants vulnérables
4.2 Développement petite enfance & préscolaire	Accès à préscolaire qualité	567 181 élèves, dotation 37 935 cahiers coloriage, 40 007 graphisme, 40 116 mathématiques, 28 680 enseignants	Initiatives OSC, création centres accueil, formation parents	Préscolarisation faible (32% enfants 5 ans), disparités régionales;	Gratuité préscolaire, infrastructures rurales, finalisation politique nationale	Plaidoyer gratuité préscolaire, financement, plateforme nationale OSC petite enfance

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

4.3 Accès égal à l'enseignement supérieur & professionnel	Egalité d'accès enseignement supérieur/technique/professionnel	Taux brut supérieur 13,5% (2018→2022), public 71%, privé 29%, filles STEM 17%, centres formation professionnelle 1 822	Croissance filières scientifiques/techniques, lycées techniques/professionnels, programmes diversifiés	Zones rurales peu desservies, accès limité jeunes (5-14%), disparités urbain/rural, genres et classe sociale	Financement transformation enseignement technique, suivi post-formation	Plaidoyer financement, création/equipement centres adaptés, veille citoyenne
4.4 Compétences professionnelles pour l'emploi	Augmenter jeunes/adultes avec compétences pour emploi	Apprenants 2020→2023 : 56 335→63 091, bourses nationales 259 (43% filles), insertion emploi 41,7%	Approche par compétences, référentiels, formation enseignants	Prédominance privé (79,6%), financement faible, insertion post-formation insuffisante	Dispositif suivi post-formation, extension offre rurale, financement	Plaidoyer suivi, accompagnement insertion, partenariats CTD
4.5 Egalité d'accès à l'éducation	Eliminer inégalités et inclusion EVH	Taux scolarisation filles 51%, garçons 72%; EVH primaire 3 524; déplacés internes 141 395; réfugiés 67 627	Infrastructures adaptées, programmes inclusion, OSC actifs	Abandon élevé filles, manque enseignants spécialisés, stigmatisation EVH, matériel insuffisant	Former éducateurs, structures adaptées, répertoire EVH, campagnes info	Plaidoyer inclusion, matériel, sensibilisation parents et élèves, partenariat CTD

Rapport final alternatif CEFAN-ODD4

4.6 Alphabétisation & numératie	Jeunes & adultes savent lire, écrire, compter	Lecture 30%, maths 11%, stratégies lecture/mathématiques, plateforme Myschoolonline	Stratégies secteur, outils numériques, remédiation	Faible acquisition compétences fondamentales, disparités, insuffisance matériel & enseignants	Renforcer programmes remédiation, formation enseignants, outils numériques	Plaidoyer soutien enfants difficulté, programmes ciblés, ressources
4.7 Education au développement durable	Compétences pour promouvoir DD	Début intégration EDD programmes, ateliers OSC, clubs environnement	Début intégration curricula, sensibilisation locale	Faible couverture nationale, manque matériel, enseignants peu formés	Intégrer EDD tous niveaux, former enseignants, matériel didactique	Sensibilisation, soutien écoles, formation enseignants

VI. Conclusion générale

Le Cameroun a enregistré des **progrès tangibles** dans l'accès à l'éducation primaire et secondaire, la formation professionnelle et la promotion de l'égalité des genres. L'inclusion des populations vulnérables et la sensibilisation à l'éducation au développement durable commencent à être intégrées.

Cependant, le rapport met en évidence **des défis persistants** :

- Faible taux d'achèvement et d'insertion professionnelle.
- Disparités rurales/urbaines et inégalités socio-économiques.
- Infrastructures insuffisantes et manque de matériel adapté pour EVH.
- Couverture limitée de l'éducation au développement durable et des programmes de formation continue.

Les **recommandations clés** visent à renforcer la qualité, l'équité, l'inclusion et l'adéquation de l'éducation aux besoins du marché de l'emploi et du développement durable. Le rapport appelle à une **action concertée entre gouvernement, OSC, partenaires internationaux et communautés locales** pour accélérer la mise en œuvre de l'ODD4 et garantir que personne ne soit laissé pour compte.

ÉQUIPE DE PRODUCTION :

- ✓ **Supervision Générale :** Conseil d'Administration du CEFAN;
- ✓ **Supervision Technique:** Secrétariat Exécutif du CEFAN;
- ✓ **Supervision Terrain:** Les 10 coordinations régionales et les 06 groupes thématiques du CEFAN;
- ✓ **Superviseure Générale:** Madame ETOBE Pauline Marie-Noëlle, Présidente du Conseil d'Administration du CEFAN;
- ✓ **Coordination Générale:** Monsieur BALOMA Josué, Coordonnateur National du CEFAN ;
- ✓ **Coordination Technique:** Monsieur TANKEU Olivier, Chargé des Programmes du CEFAN ;
- ✓ **Actions terrain:** Messieurs AROGA Désiré et MBASSI ONDOA Emmanuel; Membres du Consortium scientifique du CEFAN;
- ✓ **Secrétariat:** Madame EVENGUE Véronique, Assistante Administrative et financière du CEFAN et Monsieur MBENG Marie-Noël, membre du CEFAN;
- ✓ **Diffusion:** Monsieur NOAH Alain, Consultant en Communication du CEFAN.